



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et du Patrimoine
Direction du Budget et des Approvisionnements

APPEL D'OFFRES N°AO/Z00/DBA/010/2019

**POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES SUR L'ENSEMBLE DES
SITES DE LA BCEAO**

AVRIL 2019



I - PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I.1 - Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2 - Objet

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture de matériels informatiques destinés à l'ensemble des sites de la BCEAO.

I.3 - Allotissement

Le présent appel d'offres est composé des trois (3) lots distincts ci-après :

Lot 1 - Postes de travail

Offre de base :

- soixante-deux (62) postes de travail mobiles de type Surface Pro 6 ou supérieur
- six cent quarante-huit (648) postes de travail fixes standard ;
- cinquante-six (56) micro-ordinateurs portables standard ;
- un (1) écran plat pour PC de 30 pouces.

Option 1:

- Système virtuel de 300 postes avec session permanente ;
- espace de stockage autonome.

Option 2 :

- deux cent quarante-cinq (245) postes de type Surface GO ou équivalent ;
- station d'accueil, clavier, souris et écran externes.

Lot 2 - Imprimantes et scanners

- cinquante-sept (57) imprimantes Laser noir et blanc ;
- huit (8) imprimantes Laser couleur ;
- vingt-cinq (25) imprimantes portatives ;
- trente-sept (37) scanners standard ;
- vingt-quatre (24) scanners gros volume.

Lot 3 - matériels spécifiques

- un (1) tableau blanc interactif ;
- trois (3) imprimantes de codes à barres ;
- cinq (5) vidéoprojecteurs.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

I.4 - Variantes

Les variantes sont autorisées dans le cadre du présent appel d'offres.

I.5 - Conditions de participation au marché

Le présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture d'équipements informatiques. Tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.6 - Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux.

I.7 - Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

I.8 - Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt.

I.9 - Langue de soumission

Les offres, ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les notices d'équipements fournis par le soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue, à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages pertinents.

I.10 - Frais de soumission

Le soumissionnaire supporte tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.11 - Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le Franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA.

I.12 - Modalités de paiement

Les modalités proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30) % à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du dernier bordereau de livraison ;
- trente-cinq pour cent (35%), après livraison conforme des équipements, attestée par la signature du bordereau de livraison sur l'ensemble des sites ;
- trente pour cent (30%) après installation conforme des équipements, attestée par la signature de l'ensemble des procès-verbaux de réception provisoire des sites ;
- cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

I.13 - Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et

immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA.

I.14 - Formation

Les soumissionnaires devront, le cas échéant, intégrer dans leurs offres un programme de formation à l'intention des équipes internes de la BCEAO, notamment pour l'administration et l'exploitation des solutions de virtualisation des postes de travail.

I.15 - Présentation des soumissions

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention :

« APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA BCEAO ».

Chaque exemplaire des offres est présenté en cinq (5) parties distinctes, comme suit :

1. lettre de soumission ;
2. présentation du soumissionnaire ;
3. offre technique ;
4. offre financière ;
5. variantes ou options éventuelles à l'offre de base.

Chaque partie doit être placée sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

Une copie de l'offre devra également être transmise sur clé USB au format PDF.

I.15.1 - Lettre type de soumission

Les soumissionnaires présenteront leurs offres en remplissant le formulaire joint en annexe (Formulaire de soumission), qui doit être dûment signé par le mandataire légal.

I.15.2 - Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire ou des sous-contractants devra comprendre au minimum les informations ci-après :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
- la liste et les adresses complètes des transitaires du soumissionnaire dans les huit (8) pays membres de l'UMOA ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des équipements pendant la période de garantie ;
- la copie des états financiers pour les trois (3) derniers exercices.

I.15.3 - Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- les spécifications techniques, fonctionnelles et normes de performance, des équipements conformément aux exigences définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur des équipements proposés ;
- la liste d'au moins trois (3) références de projets similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent ;

- le planning d'exécution ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

I.15.4 - Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane conformément au cadre de devis estimatif joint à l'annexe 2, et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage et installation).

Les prix devront être fermes, non révisables et comprendre tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership, Coût total de possession ».

A cet égard, les informations ci-dessous devront être obligatoirement fournies :

- durée de vie des équipements de sécurité et de réseaux informatiques ;
- coûts de transport, de livraison et d'installation des équipements ;
- liste et coûts des pièces détachées nécessaires sur cinq (5) ans ;
- coûts de maintenance à l'issue de la période de garantie de base.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

I.16 - Documents constitutifs de la soumission

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres une copie des documents attestant de leur statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société le cas échéant, ainsi que leurs références bancaires indiquées comme ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

Les soumissionnaires devront, en outre, communiquer les nom et prénom du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société, le cas échéant.

Tout autre document et attestation peuvent être exigés avant la signature du contrat, en cas d'attribution de marché.

Les soumissionnaires établis en dehors de la zone UMOA sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations doivent être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.17 - Groupement d'entreprises

En cas de groupement, les entreprises concernées doivent présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les parties et indiquant le chef de file dudit groupement. Seuls les groupements solidaires sont autorisés.

I.18 - Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder 30% de la valeur du contrat initial.

I.19 - Date et heure limite de remise des offres

Les offres doivent être déposées au Siège de la BCEAO, à l'Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le lundi 27 mai 2019 à 16 heures TU au plus tard, délai de rigueur.

Pour les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS, etc.) indiqué sur le pli fait foi.

I. 20 - Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées de l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges, d'une part, et, d'autre part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectueront au regard des critères économiques et financiers.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de 30%, à la discrétion de la Banque Centrale.

I. 21 - Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale .

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète que des équipements à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état des matériels livrés et prouver leur origine.

Avant l'attribution du contrat, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) peut constituer un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle peut inviter le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I. 22 - Publication des résultats

Les résultats de l'appel d'offres sont publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché.

Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

I. 23 - Notification

Le marché est notifié, par courrier, au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui est soumis pour signature.

I. 24 - Lieux de livraison

La livraison des équipements commandés se fait en DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux de la BCEAO aux adresses indiquées dans le tableau suivant :

Sites	Adresses
Siège	Siège de la BCEAO à Dakar, Avenue Abdoulaye Fadiga Dakar, Sénégal B.P. 3108
Direction Nationale de la BCEAO pour le Bénin	Cotonou, Avenue Jean-Paul II 01 B.P. 325 RP
Direction Nationale de la BCEAO pour le Burkina	Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser B.P. 356
Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire	Abidjan, Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 01 1796 Abidjan 01
Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau	Bissau Avenida dos Combatentes da Liberdade da Patria BP : 38 Bissau
Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali	Bamako, 94 Avenue TRAVELE B.P. 206.
Direction Nationale de la BCEAO pour le Niger	Niamey, rue de l'Uranium B.P. 487
Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal	Dakar, Boulevard Général de Gaulle, Angle Triangle Sud B.P. 3159
Direction Nationale de la BCEAO pour le Togo	Lomé, rue Abdoulaye Fadiga B.P. 120
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA	Abidjan, Avenue Boutreaux Roussel, 01 B.P. 7125

I. 25 - Délais de livraison

Les délais de livraison devront être indiqués dans la soumission et commenceront à courir à compter de la date de signature.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à 1/1000 du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I. 26 - Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, après la fourniture et l'installation des équipements et le constat du bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie constructeur, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

En cas de constatation de défectuosité à l'utilisation pendant la période de garantie, le fournisseur est tenu de procéder au remplacement des fournitures incriminées, le nouveau produit devant être garanti neuf pour une durée équivalente à la période de garantie initiale.

I. 27 - Garantie

Tous les équipements livrés devront être neufs avec les dernières versions logicielles en date. Ils devront être couverts par une garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO, selon les dispositions ci-après :

- une durée de trois (3) ans au moins pour les serveurs, les postes de travail fixes ou mobiles ;
- un (1) an au moins pour les imprimantes, les scanners et les matériels spécifiques.

A cet égard, les fournisseurs devront préciser dans leurs offres, la durée de la garantie de base et le cas échéant, faire une offre d'extension de garantie pour la porter à la durée totale de la garantie sus-précisée.

En cas de non-conformité, le retour des équipements sera fait entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés devra être postérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

I. 28 - Agrément

Les soumissionnaires revendeurs doivent communiquer, dans leur soumission, la preuve de leur agrément par les équipementiers.

I. 29 - Assurance

Les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

I. 30 - Litiges et contestations

Les parties devront s'efforcer de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais. Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

I. 31 - Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

I. 32 - Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention par courrier électronique à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

DEUXIÈME PARTIE : CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT / CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES / CADRE DE DEVIS

Dans le cadre de la livraison, le(s) soumissionnaire(s) retenu (s) devra/devront communiquer à la BCEAO les numéros de série des équipements, repartis par site, dans un fichier modifiable.

Les micro-ordinateurs devront être livrés dans les locaux de la Banque, pré-installés, conformément à une configuration de référence (master).

Avant la livraison des micro-ordinateurs, le fournisseur retenu, en relation avec les équipes techniques de la BCEAO, doit définir et élaborer cette configuration de référence, qui doit intégrer, notamment, le partitionnement du disque et la pré-installation des logiciels couramment usités à la BCEAO. Le partitionnement des disques doit répondre aux dispositions ci-après :

- une partition C : pour l'installation des systèmes et des applications ;
- une partition D : pour le stockage des données des utilisateurs ;
- une partition masquée de restauration du système sans altérer la partition D.

II.1 - Lot 1 - Postes de travail

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements conformes aux caractéristiques techniques minimales ci-après :

II.1.1 - Soixante-deux (62) postes de travail mobiles de type Surface Pro 6

- type Microsoft Surface 6 Pro ;
- dimensions 292 mm x 201 mm x 8,5 mm ;
- Windows 10 professionnel 64 bits en langue française ;
- Intel® Core™ 8e génération i5-8350U ;
- RAM 8 Go ;
- stockage SSD 512 Go ;
- écran PixelSense™ de 12,3 po • Résolution : 2736x1824 (267 ppp) Format d'image : 3:2 Tactile : Multipoint à 10 points ;
- réseau sans fil Wi-Fi 802.11ac; Compatible avec IEEE 802.11a/b/g/n/ac, technologie sans fil Bluetooth 4.1 ;
- ports USB 3.0 standard, Lecteur de carte microSDXC, Prise pour casque 3,5 mm, Mini DisplayPort, Port Surface Type Cover, Compatible avec Surface Dial ;
- caméra à reconnaissance faciale Windows Hello (avant), Caméra avant de 5 Mpx avec qualité vidéo HD Skype de 1080p, Caméra arrière 8,0 Mpx à mise au point automatique avec vidéo Full HD 1080p , Deux microphones, Haut-parleurs stéréo 1,6W avec Dolby® Audio™ Premium ;
- carte graphique Intel® UHD 620 (i5) ou UHD 620 (i7) ;
- capteur de lumière ambiante, Accéléromètre, Gyroscope, Magnétomètre ;
- autonomie Jusqu'à 13,5 heures de lecture vidéo locale ;
- sécurité Puce 2.0 TPM pour la sécurité en entreprise ;
- stylet Surface compatible noir ;
- clavier Type Cover pour Surface Pro avec identification par empreintes digitale ;
- station Surface Dock de Microsoft et accessoires compatibles Surface Pro 6 ;
- adaptateur Mini DisplayPort vers VGA ;
- un (1) clavier externe AZERTY sans fil compatible Windows 10 pro ;

-
- une (1) souris sans fil compatible avec Windows 10 pro ;
 - un (1) écran vingt-trois (23) pouces, résolution minimale 1920x1080 externe et accessoires pour connexion à la station Surface Dock ;
 - documentation en langue française ;
 - une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.2 - Six cent quarante-huit (648) postes de travail fixes standard

- micro-ordinateur de gamme professionnelle ;
- processeur Intel Core i5 de 7e génération à 3,4 GHZ au moins;
- 8 Go de RAM DDR4 ;
- 500 Go de disque dur de type SATA ;
- interface Gigabit Ethernet RJ45, avec une prise en charge du PXE ;
- clavier AZERTY et Souris ;
- ports USB 3.0 ;
- carte son et haut parleur intégrés ;
- connecteur mini-jack pour entrée micro et sortie casque ;
- système d'exploitation 64 bits Windows 10 Professionnel, en langue française ;
- écran plat 23" résolution minimum 1920 x 1080 ;
- format tour ;
- une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.3 - Cinquante-six (56) micro-ordinateurs portables standard

- portable de gamme professionnelle ;
- fin et léger ;
- processeur Intel Core i5 de 7e génération ;
- 8 Go de mémoire vive DDR4 pour l'ensemble ;
- disque dur SATA de 500 Go ;
- ports USB 2.0, USB 3.0, VGA, HDMI ;
- interface Gigabit Ethernet intégrée ;
- clavier AZERTY, rétro-éclairé ;
- souris externe ;
- réseau sans fil 802.11 a/b/g/n et Bluetooth ;
- fast Ethernet RJ45 ;
- haut parleur et microphone intégrés ;
- webcam intégrée ;
- lecteurs de carte SD/MMC ; entrées/Sorties Caques micros ;
- écran 15.6" Full HD LED, 1920 x 1080, antireflet ;
- pavé numérique ;
- poids 2 kg maximum ;
- système d'exploitation Windows 10 professionnel 64bits en français ;

-
- housse de transport ;
 - autonomie 9h minimum ;
 - TPM (Trusted Platform Module) et lecteur d'empreinte ;
 - câble de sécurité Kensington Microsaver ;
 - une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.4 - Un (1) écran plat pour PC de 30 pouces

- type d'écran : LED ;
- taille de l'écran : 30 pouces ;
- résolution de l'écran : 2560x1600 ;
- résolution maximale d'affichage : 2560x1600 ;
- étirement : 16:10 ;
- bluetooth : Non ;
- interface du matériel informatique : HDMI ;
- nombre de ports : HDMI 2 ;
- nombre de ports : USB 3.0 4 ;
- type de connecteur : VGA ;
- item dimensions : L x W x H 68,7 x 21,7 x 63,2 cm ;
- poids du produit : 9.30 kg ;
- une garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.1.5 - Option 1 – Système Virtuel avec trois cents (300) postes

En vue de consolider son système d'information, la BCEAO envisage de mettre en place, au Siège à Dakar, un système de virtualisation de postes de travail du type Citrix XenDesktop ou équivalent, répondant aux caractéristiques minimales ci-après.

Les machines virtuelles devront chacune disposer des caractéristiques minimales ci-après :

- processeur Intel Core i5 de 7e génération à 3,4 GHZ ;
- 8 Go de RAM DDR4 ;
- 500 Go de disque dur ;
- système d'exploitation Windows 10 64bits.

Par ailleurs, le système de virtualisation devra répondre aux caractéristiques ci-après :

- sauvegarde de session afin de conserver l'environnement de travail des utilisateurs ;
- stockage autonome pour pallier l'inexistence d'un Datacenter dédié ;
- redondance afin d'éviter tout blocage lié à la panne d'un composant (Single Point Of Failure) ;
- utilisation de terminaux légers pour l'accès aux postes virtuels à partir de n'importe quel site de la BCEAO ;
- compatibilité avec la latence élevée inhérente au réseau VSAT ;
- compatibilité avec un contrôleur de domaine LDAP/SAMBA 4 ;
- garantie de 3 ans, pièces et main d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2 - Deux cent quarante-cinq (245) postes de travail mobiles de type Surface GO

La BCEAO envisage d'acquérir des postes de travail mobiles et ergonomiques répondant aux besoins de mobilité des managers. A cet égard, les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres deux cent quarante-cinq (245) postes de type Surface GO ou équivalent, pour une utilisation en milieu professionnel, avec des stations d'accueil permettant l'interaction avec des périphériques externes tels que écran, clavier et souris.

A cet égard, chaque poste devra répondre aux caractéristiques minimales ci-après :

- Processeur Intel® Pentium® Gold 4415Y ;
- 8 Go de RAM ;
- compatible avec des claviers et souris connectable sur port USB ;
- Wi-Fi : Compatible IEEE 802.11 a/b/g/n/ac ; Technologie sans fil Bluetooth 4.1 ;
- autonomie Jusqu'à 9 heures de lecture de vidéo ;
- sécurité Puce TPM pour la sécurité en entreprise ;
- 1 x USB-C™ ; Prise casque de 3,5 mm ; 1 x port Surface Connect ; Port du clavier Type Cover pour Surface ;
- Lecteur de carte microSDXC ;
- caméra à reconnaissance faciale Windows Hello (avant) ; Caméra avant de 5 Mpx avec qualité vidéo HD Skype de 1080p ; Caméra arrière de 8 Mpx avec mise au point automatique et qualité vidéo HD de 1080p ; Un seul micro ;
- Haut-parleurs stéréo 2W avec Dolby® Audio™ Premium ;
- stockage SSD (Solid-State Drive) : 256 Go ;
- stylet Surface compatible noir ;
- adaptateur Mini DisplayPort vers VGA ;
- capteur de lumière ambiante, Accéléromètre, Gyroscope, Magnétomètre ;
- adaptateur USB-C vers USB ;
- Intel® HD Graphics 615 ;
- écran : Écran PixelSense™ 10 pouces ; Résolution : 1800 x 1200 (217 ppp) ; Format d'image : 3:2 ; Rapport de contraste : 1500:1 ; Fonction tactile : multipoint 10 points ; Corning® Gorilla® Glass 3 ;
- écran plat 21" (1920 x 1080) externe et accessoires pour connexion à la station d'accueil Surface Dock ;
- un (1) clavier externe AZERTY USB ;
- dimensions 245 mm x 175 mm x 8,3 mm ;
- Windows 10 professionnel 64 bits en langue françaises ;
- clavier Type Cover pour Surface Go avec identification par empreintes digitale ;
- une (1) souris USB ;
- station Surface Dock de Microsoft et accessoires compatibles avec Surface Go ;
- câble de sécurité Kensington Microsaver ;
- documentation en langue française ;
- trois (3) ans de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2 - Lot 2 : Imprimantes et scanners

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des périphériques conformes aux caractéristiques minimales ci-après :

II.2.1 - Cinquante-sept (57) imprimantes laser noir et blanc

- type Hewlett-Packard (HP) Laserjet HP609x ou équivalent ;
- vitesse d'impression 65 ppm ;
- mémoire vive de 512 Mo ;
- kit d'impression recto verso ;
- deux (2) bacs de capacité 500 feuilles chacun ;
- cordon d'alimentation à angle droit ;
- logiciels et documentation ;
- cartouche d'impression ;
- port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- port USB 2.0, USB 3.0 ;
- câble USB ;
- un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2.2 - Huit (8) imprimantes laser couleur

- type Hewlett-Packard (HP) Color LaserJet 553 ou équivalent HP ;
- vitesse d'impression 30 ppm ;
- mémoire vive de 512 Mo ;
- capacité de 500 feuilles, en plusieurs bacs le cas échéant ;
- kit d'impression recto verso ;
- cartouche d'impression ;
- port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- port USB 2.0, USB 3.0 ;
- logiciels et documentation ;
- câble USB ;
- cordon d'alimentation à angle droit ;
- un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2.3 - Vingt-cinq (25) imprimantes portatives

- type HP Officjet 200 ou équivalent HP ;
- vitesse d'impression noir :
 - ISO : Sur secteur : jusqu'à 10 ppm, sur batterie : jusqu'à 9 ppm
 - Brouillon : Sur secteur : jusqu'à 20 ppm, sur batterie : jusqu'à 18 ppm ⁵
- vitesse d'impression couleur :
 - ISO : Sur secteur : jusqu'à 7 ppm, sur batterie : jusqu'à 6 ppm
 - Brouillon : Sur secteur : jusqu'à 19 ppm, sur batterie : jusqu'à 17 ppm ⁵

-
- vitesse d'impression photo en mode normal 34 secondes ;
 - technologie d'impression jet d'encre thermique HP ;
 - pilotes d'impression inclus ;
 - qualité d'impression noire jusqu'à 1 200 x 1 200 ppp rendus pour une impression depuis un ordinateur ;
 - qualité d'impression couleur jusqu'à 4 800 x 1 200 ppp optimisés en couleurs ;
 - écran graphique monochrome haute résolution de 2 pouces ;
 - vitesse du processeur 525 MHz ;
 - cartouches d'impression ;
 - détecteur de papier automatique ;
 - fonction HP ePrint ;
 - fonctionnalités sans fil intégré ;
 - connectivité, standard 1 port USB 3.0 + Wi-Fi ;
 - systèmes d'exploitation compatibles Windows 10, 8.1, 8, 7 : 32 bits et 64 bits ;
 - gestion d'introduction du papier standard : jusqu'à 50 ;
 - câble USB fourni ;
 - un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2.4 - Trente-sept (37) scanners standard

- type Hewlett-Packard (HP) ScanJet Pro 4500 fn1 ou équivalent HP ;
- vitesse de numérisation 15 ppm ;
- numérisation recto verso ;
- capacité de 50 feuilles ;
- compatibilité TWAIN, ISIS, WIA ;
- mémoire vive de 128 Mo ;
- port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
- ports USB 2.0, USB 3.0 ;
- logiciels et documentation ;
- cordon d'alimentation à angle droit ;
- compatible avec Windows 10 64 bits ;
- un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.2.5 - Vingt-quatre (24) scanners gros volumes

- type Hewlett-Packard (HP) Digital Sender flow 8500 FN1 ou équivalent HP ;
- chargeur à plat, chargeur automatique ;
- numérisation couleur ;
- vitesse de numérisation 60 ppm ;
- numérisation recto verso ;
- bac d'alimentation d'une capacité de 100 feuilles ;

-
- compatible TWAIN, ISIS, WIA ;
 - mémoire vive de 1024 Mo ;
 - port réseau Ethernet 100/1000 Mbps ;
 - WiFi 802.11g ;
 - fonctions de transfert de documents par messagerie et dossiers partagés ;
 - port USB 2.0 ;
 - gestionnaire sur CD ;
 - cordon d'alimentation à angle droit ;
 - un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.3 - Lot 3 – Matériels spécifiques

II.3.1 - Un (1) Tableau Blanc Interactif (TBI)

Le tableau blanc interactif sera utilisé dans le cadre de réunions ou présentations, de travaux de groupe et d'ateliers professionnels. Il doit être utilisable au doigt et au stylet. Son interactivité doit permettre l'intervention simultanée de plusieurs utilisateurs.

Le TBI doit être constitué de trois composantes : un tableau de projection blanc, un vidéoprojecteur et un logiciel.

Le tableau blanc devra répondre aux spécifications techniques ci-après :

- type Tableau Blanc Interactif Speechi fixe 94 " ou équivalent ;
- technologie tactile infrarouge ;
- nombre de touchés simultanés 2 à 10 points de contact ;
- résolution maximale 32768 x 32768 ;
- poids 24 kg ;
- garantie 3 ans ;
- surface du tableau blanc interactif : Acier céramique (E3) / Acier pré-peint ;
- compatibilité : Windows 7, 8.1 et 10 ;
- dimensions 206 * 124 centimètres ;
- accessoires à inclure Câble USB (10 mètres), manuel ;
- logiciel interactif (doit comprendre toutes les fonctionnalités indispensables à la présentation d'un cours) ;
- 2 stylets ;
- un plumier ;
- deux télécommandes ;
- un transmetteur sans fil pour TBI tactile ;
- un dispositif de fixation murale.

Le vidéoprojecteur à ultra courte-focale doit être capable de projeter une image de grande qualité. Il doit être adapté à la technologie du TBI tactile fixe. Son ultra-courte focale doit permettre de l'accrocher à une distance très réduite du tableau et ne pas causer de gêne occasionnée par les ombres portées. Les spécifications recherchées pour le vidéoprojecteur sont les suivantes :

- vidéoprojecteur ultra courte-focale « Speechi 400W » ou équivalent ;
- compatible avec le tableau ;
- utilisation à distance très réduite du TBI ;
- bras inclus ;
- VGA : Entrée: 1 x connecteur D-Sub 15 broches, compatible avec composant (YPbPr)
Sortie: 1 x Mini D-Sub 15 pts ;
- connecteur : Entrée: 1 x HDMI™ (Deep Color, Lip sync); 1 x HDMI™ compatible MHL ;
- entrée vidéo 1 x RCA ;
- entrée audio 1 x adaptateur RCA stéréo; 1 x jack 3,5 mm ;
- Sortie 1 x mini-prise stéréo 3,5 mm (variable) ;
- entrée micro mini jack stéréo 1 x 3,5 mm (micro dynamique) ;
- entrée commande 1 x câble D-Sub mâle 9 broches ;
- LAN : 1 x RJ45 ;
- WLAN (Wireless Local Area Network) connexion au réseau par un dispositif wi-fi ;
- USB : 1 x type B; 2 x USB Type A, USB 2.0 ;
- normes NTSC; NTSC 3,58; NTSC 4,43; PAL; PAL-M; PAL-N; PAL60; SECAM ;
- optique 3LCD Technologie ;
- résolution native : 1024 x 768 (XGA) ;
- format d'image 4 : 3 ;
- ratio de contraste : 6000:1 ;
- luminosité : 3000 ANSI Lumen (env. 75% dans mode normal, 60% dans mode Eco) ;
- lampe : 235 W Haute luminosité / 170 W Mode normal / 140 W Mode Eco ;
- durée de vie des lampes : 8000 Eco / 5000 Normal / 4000 Mode haute luminosité ;
- luminosité (Lumens) : 4000 ;
- garantie 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Le logiciel de TBI doit être compatible avec le tableau fourni. Il doit être complet et avoir un caractère interactif avéré. Il doit permettre :

- de créer des diapositives ;
- d'importer et d'exporter plusieurs formats de documents ;
- d'annoter et de dessiner à l'aide d'outils aux fonctionnalités avancées comme la reconnaissance d'écriture et de forme ;
- de visionner des vidéos ;
- de stocker des documents dans une bibliothèque ;
- d'utiliser des outils mathématiques : règle, équerre, rapporteur, compas, calculatrice ;
- de créer des liens hypertexte, d'importer des images sans avoir à sortir du logiciel ;

- de personnaliser l'arrière-plan selon les besoins spécifiques.

Les soumissionnaires devront proposer également dans leurs offres, les travaux d'installation et de remise en état des locaux, conformément aux dispositions ci-après :

- le raccordement au réseau électrique ;
- le replâtrage et rebouchage des trous ;
- la reprise de la peinture dans la zone d'installation ;
- le nettoyage de l'espace impacté par les travaux ;
- la fourniture des manuels de configuration et d'exploitation.

II.3.2 - Trois (3) imprimantes de codes à barres

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres, trois (3) imprimantes de codes à barres répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- type Zebra ZM400 ZPL ou équivalent Zebra ;
- volume d'impression /jour : 1000 à 3000 ;
- largeur d'impression (mm) : 104 ;
- résolution (DPI) : 203 ;
- résolution (DOT) : 8 ;
- type d'impression : Transfert Thermique-Direct Thermique ;
- interface de communication : parallèle, rs232, USB ;
- diamètre mandrin étiquettes (mm) : 76 ;
- vitesse d'impression (mm/s) : 254 ;
- compatibilité avec Windows 10 64 bits
- un (1) an de garantie, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

II.3.3 - Cinq (5) vidéo-projecteurs

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres, cinq (5) vidéo-projecteurs répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- vidéoprojecteur ultra courte-focale « Speechi 400W » ou équivalent ;
- garantie 3 ans ;
- VGA : Entrée: 1 x connecteur D-Sub 15 broches, compatible avec composant (YPbPr)
Sortie: 1 x Mini D-Sub 15 pts ;
- connecteur : Entrée: 1 x HDMI™ (Deep Color, Lip sync); 1 x HDMI™ compatible MHL ;
- entrée vidéo 1 x RCA ;
- entrée audio 1 x adaptateur RCA stéréo; 1 x jack 3,5 mm ;
- Sortie 1 x mini-prise stéréo 3,5 mm (variable) ;
- entrée micro mini jack stéréo 1 x 3,5 mm (micro dynamique) ;
- entrée commande 1 x câble D-Sub mâle 9 broches ;
- LAN : 1 x RJ45 ;
- WLAN (Wireless Local Area Network) connexion au réseau par un dispositif wi-fi ;
- USB : 1 x type B; 2 x USB Type A, USB 2.0 ;
- normes NTSC; NTSC 3,58; NTSC 4,43; PAL; PAL-M; PAL-N; PAL60; SECAM ;

-
- optique 3LCD Technologie ;
 - résolution native : 1024 x 768 (XGA) ;
 - format d'image 4 : 3 ;
 - ratio de contraste : 6000:1 ;
 - luminosité : 3000 ANSI Lumen (env. 75% dans mode normal, 60% dans mode Eco) ;
 - lampe : 235 W Haute luminosité / 170 W Mode normal / 140 W Mode Eco ;
 - durée de vie des lampes : 8000 Eco / 5000 Normal / 4000 Mode haute luminosité ;
 - luminosité (Lumens) : 4000 ;
 - un (1) an de garantie constructeur, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

I.4 - Quantités et livrables

Tous les équipements doivent être livrés avec une alimentation électrique 220-230V-50 Hz et des cordons de prise mâle et de type E/F (Norme CEE 7/7).

Le tableau ci-après précise, de façon détaillée, les livrables attendus et les quantités pour chaque site de livraison.

Lots	Matériel et logiciels	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	SGCB	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	RIEC	Siège	TOTAL
Lot 1	Postes de travail mobiles de type Surface Pro 6 ou supérieur	2	2	5	7	3	3	3	4	2	1	30	62
	Postes de travail fixes standard	47	47	112	28	21	52	71	33	45	0	192	648
	Micro-ordinateurs portables standard	1	2	1	19	0	3	6	3	1	0	20	56
	Ecran plat de 30 pouces	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	Système Virtuel de 300 postes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	Postes de travail de type Surface GO	16	15	23	15	12	15	17	17	14	1	100	245
Lot 2	Imprimantes laser Noir & Blanc	3	3	8	2	1	4	4	4	3	0	25	57
	Imprimantes laser Couleur	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	4	8
	Imprimantes portatives	2	2	3	3	2	2	2	2	2	0	5	25
	Scanners standard	4	3	0	3	1	4	4	4	2	0	12	37
	Scanners gros volume	2	2	7	0	1	3	3	3	2	0	1	24
Lot 3	Tableau blanc interactif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	Imprimantes codes à barre	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
	Vidéo-projecteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5

ANNEXE

Formulaire de soumission
(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR
BCEAO/SIEGE

Objet : Appel d'offres pour la fourniture de matériels informatiques à la BCEAO

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture de matériels informatiques pour l'ensemble des sites de la BCEAO, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire